

PARENT 1 :	PARENT 2 :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse (si différente)
Mail : @	Mail : @
Tél fixe : Tél mobile :	Tél fixe : Tél mobile :

Les **familles séparées** souhaitant la répartition des factures sur les 2 parents, ou mettre en place la **garde alternée** pour leur(s) enfant(s), doivent en faire la demande au secrétariat du restaurant scolaire au 02 51 31 21 29

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Nom et Prénom :			
Date de Naissance :			
Ecole :			
Classe en 2026/2027:			

A compter du :
JOURS : (Entourer la formule choisie)	- Régulier(Tous les jours sauf le mercredi) - Temporaire régulierLundi – Mardi - Jeudi - Vend. (entourer le(s) jour(s) retenus) - Occasionnel (de temps en temps)	- Régulier(Tous les jours sauf le mercredi) - Temporaire régulierLundi – Mardi - Jeudi - Vend. (entourer le(s) jour(s) retenus) - Occasionnel (de temps en temps)	- Régulier(Tous les jours sauf le mercredi) - Temporaire régulierLundi – Mardi - Jeudi - Vend. (entourer le(s) jour(s) retenus) - Occasionnel (de temps en temps)

Avant toute inscription, merci de prendre connaissance du règlement intérieur du restaurant scolaire sur le site de la commune www.leslucssurboulogne.fr. L'inscription au restaurant scolaire vaut **acceptation du règlement intérieur**.

LE PORTAIL FAMILLES : cet outil vous permettra de dématérialiser vos démarches de restauration scolaire (plus de factures par courrier). En vous connectant sur internet, vous pourrez :

- ✓ Signaler une absence
- ✓ Récupérer vos factures (elles ne seront plus envoyées par courrier),
- ✓ Consulter vos historiques,
- ✓ Être informé sur l'actualité d'accueil du restaurant scolaire

Après réception de votre dossier d'inscription **complet**, vous recevrez par courriel votre code abonné nécessaire à la création de votre compte sur le Portail Familles.

Protection des données

La commune de Les-Lucs-sur-Boulogne s'engage dans une démarche de protection de vos données personnelles. A ce titre le service des affaires générales de la Commune de Les-Lucs-sur-Boulogne dispose de moyens informatiques sécurisés destinés à assurer plus facilement le suivi et la gestion de : l'état civil, de l'urbanisme, des élections, du cimetière, de la location de salle, des inscriptions scolaires, du recensement militaire et de toute mission d'intérêt public ou obligations légales. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux habilités et partenaires institutionnels. Elles seront conservées pendant toute la durée du service et dans la limite des règles de prescription applicables.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, opposition ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la mairie de Les-Lucs-sur-Boulogne, 164 avenue des Pierres Noires, 85170 tél : 02.51.31.21.29 ou auprès de la du délégué à la protection des données : mairie@leslucssurboulogne.fr

La CNIL reste aussi disponible à la réception de vos demandes d'exercice de droit.